

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Lignes directrices visant la prévention et la gestion de la pandémie de grippe H1N1 dans les collèges et les universités

Les présentes lignes directrices sont fondées sur les données les plus fiables dont on dispose et seront mises à jour à mesure que d'autres renseignements seront disponibles.

Publié le 9 septembre 2009

1. Introduction

Le virus de la grippe pandémique H1N1 (pH1N1) s'est rapidement propagé à travers le monde en 2009. En Ontario, la majorité des cas confirmés de la souche pandémique ont été signalés chez des enfants et de jeunes adultes en santé. La plupart des cas sont jugés bénins. On retrouve une plus grande proportion de cas chez les personnes de 5 à 24 ans que dans d'autres groupes d'âge.

Dans le cadre d'une série de mesures globales, graduelles et intégrées de santé publique, il est essentiel d'établir des stratégies visant à réduire la propagation de la maladie dans les collèges et les universités. La direction et le personnel enseignant des collèges et des universités jouent un rôle de premier plan dans la protection de la santé des étudiantes et des étudiants, du personnel, du corps professoral et des membres de la collectivité grâce à leur rôle d'éducateurs, à leurs propres comportements sanitaires exemplaires et aux décisions éclairées qu'ils prennent.

Pour les besoins du présent document d'orientation, les collèges et les universités comprennent également les collèges d'arts appliqués et de technologies, les collèges privés d'enseignement professionnel, les universités et les autres établissements d'enseignement postsecondaire. Les populations des établissements se composent d'adultes qui vivent dans des résidences sur les campus, à l'extérieur des campus ou au domicile familial.

Affection pseudogrippale

Une affection pseudogrippale donne lieu à des symptômes respiratoires aigus accompagnés de fièvre, de toux et d'au moins un des symptômes suivants : mal de gorge, douleurs musculaires, douleurs articulaires ou faiblesse. Chez les enfants de moins de 5 ans, des

symptômes gastrointestinaux peuvent également être présents et la fièvre ne sera pas nécessairement élevée.

2. Prévention et contrôle des infections

Afin de prévenir ou de réduire la propagation du virus pH1N1 dans les collèges et les universités, il est possible d'adopter certaines mesures, comme se laver les mains, tousser ou éternuer dans sa manche, rester chez soi quand on est malade, de même que des pratiques adéquates pour la salubrité des lieux. **Les collèges et les universités devraient préconiser et appliquer ces mesures.**

Fournitures et aménagement des lieux

Il faut s'assurer régulièrement qu'aux installations de lavage de mains il y a toujours de l'eau courante, du savon dans un distributeur et des serviettes en papier ou un sèche-mains.

Du désinfectant à mains ayant une teneur en alcool de 60 à 90 % devrait être fourni aux endroits où il n'y a pas d'installations de lavage des mains¹. Consulter le personnel de sécurité de l'établissement ou la direction de la gestion

¹ Comme les distributeurs de désinfectant à mains ne libèrent qu'une très petite quantité de désinfectant à la fois, ce dernier ne constitue pas un danger d'incendie majeur dans la mesure où le personnel exerce une surveillance directe. Voir le communiqué du commissaire des incendies de l'Ontario daté du 14 janvier 2005 (en anglais seulement) à : www.ofm.gov.on.ca/english/Publications/Communications/2004/2004-11at.asp.

immobilière pour savoir comment placer et entreposer le désinfectant en toute sécurité.

Dépistage

Il est important de signaler que toutes les maladies respiratoires ne sont pas des affections pseudogrippales et qu'un diagnostic d'affection pseudogrippale devrait être posé uniquement dans le cas de personnes qui répondent aux critères cliniques présentés dans la section précédente.

Le dépistage systématique des affections pseudogrippales chez les étudiantes et étudiants, les membres du personnel et du corps professoral avant leur arrivée au collège, à l'université, ou dans les résidences n'est pas recommandé pour l'instant.

Les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral devraient s'autosurveiller et être à l'affût des symptômes d'affection pseudogrippale. La reconnaissance rapide de tels symptômes et la séparation des étudiants, des membres du personnel et du corps professoral qui les présentent peuvent réduire le risque de transmission. Le personnel et le corps professoral devraient connaître les symptômes du virus pH1N1 et être sensibilisés à l'importance de signaler les symptômes et/ou l'absentéisme par téléphone grâce aux procédures des ressources humaines de l'établissement.

Afin de les aider à exercer leurs activités locales de surveillance, les collèges et les universités peuvent examiner la possibilité de travailler avec leurs bureaux de santé publique locaux afin d'élaborer des stratégies de déclaration des éclosions potentielles d'affections pseudogrippales au sein de leur établissement.

Hygiène des mains

L'hygiène des mains constitue l'une des mesures les plus importantes pour prévenir la propagation des infections. On devrait inciter les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral à se laver les mains à l'eau courante et au savon pendant au moins 15 secondes ou, s'il n'y a pas d'installation de lavage des mains, à utiliser un désinfectant à mains à base d'alcool d'une teneur de 60 à 90 %. Le désinfectant à mains à base d'alcool devrait être utilisé uniquement lorsqu'il n'y a pas d'eau courante et de savon et que les mains ne sont pas visiblement sales.

De bonnes pratiques d'hygiène des mains doivent être appliquées (voir l'affiche sur le lavage des mains à :

www.health.gov.on.ca/french/publicf/pubf/pubhealthf/pdf/handwash_techf.pdf).

Les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral devraient se laver ou se désinfecter les mains au moins :

- avant et après avoir mangé
- avant et après avoir préparé des aliments
- après être allés aux toilettes
- après avoir toussé ou éternué
- après s'être mouchés
- avant et après avoir utilisé du matériel commun, comme des ordinateurs
- après un trajet en transport en commun
- après avoir exercé des activités récréatives

Étiquette respiratoire

L'étiquette respiratoire peut également contribuer dans une grande mesure à réduire la propagation du virus pH1N1. On devrait inciter les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral :

- à tousser et à éternuer dans leur manche (et non dans leurs mains) ou à se couvrir la bouche ou le nez avec un mouchoir de papier lorsqu'ils touchent ou éternuent;
- à jeter les mouchoirs de papier à la poubelle;
- à se laver ou se désinfecter les mains après avoir jeté leur mouchoir de papier.

Rester chez soi quand on est malade

Il est important que les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral connaissent les signes et les symptômes d'une affection pseudogrippale. Ceux qui les présentent devraient demeurer chez eux jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de fièvre et qu'ils se sentent mieux.

Les collèges et les universités devraient chercher à optimiser les méthodes qui permettent aux étudiantes et étudiants soupçonnés de présenter une affection pseudogrippale ou qui se rétablissent d'une telle affection d'avoir accès à du matériel de cours et de présenter du matériel

de cours grâce à des technologies d'information d'éducation à distance. Cela réduira le nombre d'étudiantes et étudiants qui courent des virus ou qui sont encore contagieux et qui fréquentent malgré tout des salles de conférences ou d'examen bondées.

Nettoyage des lieux

Le virus de la grippe peut survivre de 8 à 48 heures sur différentes surfaces. Le nettoyage fréquent des surfaces et des objets communément touchés peut contribuer à réduire la propagation du virus. On peut facilement tuer le virus de la grippe en nettoyant avec des produits de nettoyage du commerce. Il n'est pas nécessaire d'utiliser des désinfectants ou des agents de nettoyage spéciaux.

Il est recommandé aux collèges et aux universités de nettoyer fréquemment les zones achalandées, notamment :

- les barres d'ouverture des portes
- les poignées de porte
- les interrupteurs
- les robinets et les lavabos
- les poignées et les boutons des photocopieurs
- les boutons des imprimantes et des télécopieurs
- les rampes d'escalier
- les poignées des réfrigérateurs dans les cafétérias
- les comptoirs dans les réceptions, les cafétérias, les lieux de rencontres, etc.
- les récepteurs téléphoniques, les claviers et les souris d'ordinateur
- le matériel d'éducation physique dans les gymnases
- les bureaux, les lutrins et les tables

Consultation du bureau de santé publique

Les collèges et les universités devraient demander au bureau de santé publique de leur localité des conseils sur les pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections ainsi que les renseignements les plus récents sur le virus pH1N1. Les coordonnées des bureaux de santé sont disponibles à :

http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/contactf/phuf/phuloc_mnf.html.

3. Gestion de l'affection pseudogrippale chez les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral

- Il est conseillé de recommander aux étudiants, au personnel et aux membres du corps professoral qui présentent les symptômes d'une affection pseudogrippale de rester chez eux jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de fièvre et qu'ils se sentent bien. Certaines personnes peuvent tousser pendant des semaines après l'infection. Une toux seule ne devrait pas empêcher étudiants, le personnel et le corps professoral de revenir au collège ou à l'université.
- Les étudiantes, le personnel et les membres du corps professoral qui deviennent malades pendant qu'ils sont en classe devraient quitter la classe dès que possible.
- Les collèges et les universités devraient envisager des stratégies pour fournir aux étudiants qui restent chez eux l'accès à distance à des lectures et à des nécessaires de conférences (p. ex. un accès électronique grâce à un site Web).
- Dans les collèges et les universités qui ont un centre de santé, les travailleurs de la santé qui prodiguent des soins directs aux étudiants, au personnel et au corps professoral qui présentent une affection pseudogrippale devraient respecter les lignes directrices du ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour les établissements de soins ambulatoires. Pour connaître les renseignements les plus récents, consultez le site Web du ministère de la Santé et des Soins de longue durée sur le virus H1N1 : www.ontario.ca/grippe, cliquez sur « Professionnels » et défilez vers le bas afin de voir les documents d'orientations destinés aux établissements de soins ambulatoires.
- Les femmes enceintes dans les collèges et les universités de même que les personnes qui ont une maladie chronique ne présentent pas un risque accru de contracter une

affection pseudogrippale. Elles semblent cependant présenter un risque accru de complications secondaires et doivent s'assurer de bien se laver ou se désinfecter les mains et consulter leur professionnel de la santé dès que possible si elles deviennent malades et présentent les symptômes d'une affection pseudogrippale.

- Les directions des collèges et des universités sont invitées à consulter leur comité paritaire de la santé et de la sécurité dans le cadre de l'élaboration des programmes de prévention et de gestion de la pandémie dans le milieu de travail.

Étudiantes et étudiants malades vivant en résidence

- Compte tenu de la taille de la résidence et de la faisabilité logistique, on devrait tenter de séparer les étudiantes et étudiants qui ont une affection pseudogrippale en les plaçant dans des chambres ou des zones particulières (p. ex., une chambre au bout du corridor, une aile désignée ou un étage particulier).

Tenir compte de ce qui suit pour prendre soin des étudiantes et étudiants en résidence qui ont une affection pseudogrippale :

- Placer les étudiants ayant une affection pseudogrippale dans une chambre individuelle. Si cela est impossible, examiner la possibilité de regrouper les étudiants qui ont une affection pseudogrippale dans la même pièce.
- Dans les chambres partagées, placer les lits de manière que les occupants se couchent tête-bêche et songer à aménager des obstacles physiques temporaires entre les lits au moyen de draps ou de rideaux par exemple.
- Faciliter l'accès à la salle de bain, si possible, en particulier pour les étudiantes et étudiants malades.
- Dans le cas des salles de bain communes, s'assurer que les installations sont nettoyées fréquemment et, si possible, penser à identifier une zone avec des toilettes et des lavabos séparés pour les étudiants malades.
- Nettoyer les aires communes plus souvent.

- Veiller à ce que les étudiantes et étudiants malades aient accès à de la nourriture, de l'eau et des médicaments.
- Encourager les étudiants qui présentent les symptômes d'une affection pseudogrippale et qui ont un risque accru de complications de la grippe (p. ex. un problème de santé qui nécessite des soins médicaux réguliers) à appeler leur médecin, leur centre de santé ou Télésanté Ontario (1 866 797-0000).
- Envoyer les étudiants chez leur fournisseur de soins de santé ou à l'hôpital s'ils présentent des signes et des symptômes graves ou si leur état s'aggrave.
- Renforcer l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire dans ces établissements.
- Encourager les étudiants à élaborer une stratégie personnelle de préparation dans l'éventualité où ils attraperaient la grippe, laquelle peut inclure l'identification de la personne à informer s'ils deviennent malades, la désignation d'un ami qui pourrait vérifier leur état de santé et les aider lorsqu'ils sont malades, et le fait d'avoir sous la main des choses comme des mouchoirs, du désinfectant pour les mains à base d'alcool, etc.
- Les étudiants qui n'habitent pas trop loin du collège ou de l'université devraient prendre des arrangements d'urgence pour retourner chez eux jusqu'à ce qu'ils soient complètement guéris. REMARQUE : les personnes malades devraient utiliser un véhicule privé plutôt que le transport en commun ou aérien pour leurs déplacements.

Étudiantes et étudiants malades vivant à l'extérieur du campus

On recommande aux collèges et aux universités de penser à des mesures qu'ils devraient prendre pour aider les étudiantes et étudiants malades qui ne vivent pas sur le campus, en particulier s'ils vivent seuls et n'ont ni famille ni réseaux de soutien dans la collectivité. Les collèges et les universités peuvent souhaiter encourager les étudiants qui habitent à l'extérieur du campus à

mettre en place un réseau d'amis afin de s'assurer qu'un colocataire, un ami ou un membre de la famille soit informé s'ils sont malades. Les collègues et les universités devraient, à tout le moins, prévoir un moyen de communiquer avec eux.

Facteurs dont il faut tenir compte avant de voyager

Les collègues et les universités devraient communiquer à l'avance avec les personnes qui viennent d'autres régions du Canada ou d'autres pays pour les dissuader de voyager si elles sont malades.

4. Fermeture éventuelle des collèges et des universités

Pour l'instant, il n'est pas recommandé de fermer les collèges et les universités. L'éventualité d'une telle décision et la marche à suivre pour l'exécuter seront examinées à la lumière des nouvelles études épidémiologiques de l'affection pseudogrippale causée par le virus pH1N1.

La décision de fermer un collège ou une université devrait être prise avec le bureau de santé local et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et être basée sur un certain nombre de facteurs, notamment :

- la fréquence et la gravité des cas d'affection pseudogrippale parmi les étudiantes et étudiants, le personnel et le corps professoral
- les caractéristiques uniques de la population étudiante
- la capacité de continuer à exploiter le collège ou l'université d'une manière sécuritaire et saine
- les effets sociaux et économiques de la fermeture

Le collège ou l'université devrait également communiquer avec le Conseil des universités de l'Ontario ou Collèges Ontario lorsque la fermeture d'un établissement est envisagée, selon le cas.

5. Communication

Les collèges et les universités devraient élaborer des programmes de communication qui respectent les

besoins des étudiants, du personnel et du corps professoral. Il est recommandé de renseigner les étudiantes et étudiants ainsi que le personnel sur les symptômes à surveiller, les bonnes pratiques de prévention et de contrôle des infections et les mesures à prendre s'ils deviennent malades.